



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

football

Question écrite n° 17930

### Texte de la question

Si le Mondial 1998 fut une réussite sur le plan sportif, les spectacles officiels produits à Paris à cette occasion ont été marqués par une réelle médiocrité confinant à l'indigence et n'ont pas connu, loin de là, le succès populaire escompté par les organisateurs. Le spectacle des « Géants » conçu par Jean-Pascal Lévy Trumet, présenté dans les rues de la capitale et « achevé » place de la Concorde, a battu tous les records de lourdeur et de mauvais goût. En outre, le concert des trois ténors, puis, en clôture de la Coupe du monde, le spectacle produit par Jean-Michel Jarre, étaient aux yeux du public, beaucoup moins nombreux que prévu, et des observateurs du monde entier, indignes d'un tel événement, au contraire notamment des manifestations du bicentenaire de la Révolution française. En conséquence, M. François Loncle demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de lui faire connaître les responsables de ces productions, le coût pour chacune d'entre elles, les déficits engendrés et lui demande quelles dispositions elle compte prendre pour que de tels échecs ne se renouvellent pas, et pour faire prévaloir la culture sur les opérations commerciales, en particulier à l'occasion des manifestations envisagées pour la célébration de l'an 2000.

### Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication n'a participé en aucune façon à l'organisation du spectacle des « Géants » conçu par Jean-Pascal Lévy Trumet, présenté à Paris lors de l'ouverture de la Coupe de monde de football, pas plus qu'à l'organisation du concert de Jean-Michel Jarre. La ministre de la culture et de la communication n'est donc en possession d'aucune des données concernant le coût exact et les éventuels déficits de ces manifestations. En revanche, la préparation de la célébration de l'an 2000 a été confiée à mon département, auquel est rattaché à la mission en charge de concevoir et de mettre en oeuvre le programme national. Le 20 février dernier ont été exposées les grandes orientations de ce programme qui s'articule autour d'une thématique porteuse de sens : « La France, l'Europe, le monde ; une nouvelle façon d'être ensemble ». Le programme comprendra plusieurs catégories d'initiatives : fêtes, expositions, concerts, festivals, forums de réflexion, bourses pour des jeunes, commandes publiques... Il se déroulera sur l'ensemble du territoire national en partenariat avec des collectivités territoriales, des institutions culturelles et des associations. Trois fêtes de grande ampleur sont envisagées dans le cadre de la célébration de l'an 2000 : le 31 décembre 1999, le 21 juin 2000 et le 14 juillet 2000. Il est aujourd'hui prématuré d'en dévoiler le contenu exact. La ministre de la culture et de la communication a fixé à la mission pour la célébration de l'an 2000, pour l'organisation de ces fêtes, deux objectifs : elles devront être participatives, faire du maximum de nos concitoyens des acteurs et non de simples spectateurs et ne pas se limiter à un seul point du territoire national ; les meilleurs créateurs français et étrangers devront être associés à leur conception. La presse a fait état des projets de la compagnie nantaise « Royal de luxe », dont la réputation a depuis longtemps franchi les frontières de notre pays. Son directeur Jean-Luc Courcoult a effectivement été associé aux réflexions sur les modalités que pourrait prendre la fête du 31 décembre 2000 et la discussion se poursuit avec sa compagnie. D'autres créateurs français et étrangers ont été ou seront contactés. Une telle approche devrait permettre de proposer aux Français en 2000 des fêtes qui seront de grands moments d'émotion, de découverte et de joie partagées.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Loncle](#)

**Circonscription :** Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17930

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 août 1998, page 4196

**Réponse publiée le :** 24 août 1998, page 4684